

LE TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

Contexte : Arrêté du 10 juin 2021 définit les nouveaux référentiels de formation et de certification du diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS) à partir de septembre 2021 et abroge l'Arrêté du 22 octobre 2005 au 30 juin 2022.

Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relatif à la formation du tuteur de stage

Article 5 « A l'issue de chaque période de formation en milieu professionnel le tuteur de stage ou le maître de stage évalue les compétences acquises sur la base des critères mentionnés dans le portfolio »

Les Objectifs

- Maîtriser les éléments du référentiel de la formation Aide-soignant
- Construire et évaluer un parcours d'apprentissage
- Savoir se positionner en tant que tuteur de stage
- Conduire les différents entretiens de suivi des élèves ainsi que l'accueil des stagiaires
- Articuler le projet d'encadrement du stagiaire et les objectifs visés par l'IFAS
- S'inscrire dans une démarche d'évaluation des compétences à l'aide des outils d'évaluation

Public ciblé

- ✓ Professionnels de santé encadrant
Les élèves aides-soignants en stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Échange d'expériences
- Analyse de situations vécues

Modalités d'évaluation

Evaluation de la Formation par les stagiaires

Informations Générales

Dates 2021/2022 :

- Durée et périodicité de la formation :
2 jours, soit 14 heures
- Horaires de la formation :
- Lieu de la formation :

IFSI/IFAS
12 quai Dillon
11108 NARBONNE

- Accessibilité :
Formation accessible aux personnes
en situation de handicap (MPR)

- Inscriptions et renseignements

Secrétariat IFAS : 04 68 42 66 65
Chargée de formation continue :
04 68 42 60 61

- Responsable de formation :
Cadre de Santé Formateur en Institut de
Formation Aide-Soignant

Programme de formation

JOUR 1

Présentation - tour de table

- Attentes de la formation
- Présentation des deux journées de formation

La formation AS :

- Référentiel de formation, BLOC DE COMPETENCES (10 modules et 11 compétences)
- Les différents types de formations et leurs particularités (initiale, passerelles, post bac pro-ASSP/SAPAT, post jury VAE).

Le tuteur de stage :

- Missions, rôles et fonctions
- L'accueil du stagiaire
- La posture du tuteur dans une démarche d'encadrement permettant une progression du stagiaire.

Les outils de formation :

- Les objectifs de stage (IFAS, service de soins, personnels)
- Le bilan de mi- stage
- La feuille d'évaluation des compétences

JOUR 2

Analyse de situations

- Problématiques rencontrées par les tuteurs
- Problématiques rencontrées par les stagiaires
- Identification et analyse des pratiques existantes

Mise en place d'actions découlant des difficultés rencontrées

- Se situer dans une posture d'accompagnement
 - Élaborer des outils
 - Élaboration d'une charte de l'encadrement
-